

Patrimoine suisse presse les autorités d'aller plus vite en besogne concernant la future rénovation-extension du Musée d'art et d'histoire. Les anciens opposants regrettent le «retard déjà pris»

MAH: un processus «atrocément lent»

RACHAD ARMANIOS

Musée d'art et d'histoire ► Patrimoine suisse Genève, l'une des principales organisations référendaires qui a fait échouer en votation le projet Nouvel d'extension-rénovation du Musée d'art et d'histoire (MAH) se voit désormais bel et bien comme un partenaire et une force de proposition. L'association de défense du patrimoine espère être intégrée dans les décisions clés concernant le futur projet.

Elle se dit globalement satisfaite du scénario proposé fin juin par le comité d'experts nommé par le Conseil administratif au lendemain de l'échec du projet Nouvel (*Le Courrier* du 26 juin). Toutefois, Patrimoine suisse émet d'importants bémols, notamment sur les délais jugés trop longs.

«Nous ne pouvons nous plaindre, puisque les experts vont dans le sens que nous préconisons, soit une restauration respectueuse du bâtiment actuel, ainsi que des extensions adéquates», commente Robert Cramer, président de Patrimoine suisse Genève. «Nonante à nonante-cinq pourcent de nos propositions ont été reprises», se réjouit aussi Marcellin Barthassat, architecte et membre de l'organisation.

Pour rappel, le comité, présidé par l'ex-directeur des Musées d'ethno de Neuchâtel et de Genève, Jacques Hainard, et par Roger Mayou, directeur du Musée de la Croix-Rouge, ont présenté les contours d'un «campus muséal au cœur de la cité»: les activités seront concentrées sur le site historique du MAH, auquel sera intégré le bâtiment de l'École des beaux-arts. Celui-ci accueille aujourd'hui la Haute école d'art et de design (HEAD) qui déménagera en 2019. Les surfaces seraient encore augmentées en creusant sous la butte de l'Observatoire et sous la cour du MAH ou de la HEAD.

«Quand on veut, on peut»

Robert Cramer juge toutefois le processus «atrocément lent». «On a perdu deux ans juste pour reprendre ce que nous proposons durant la campagne! Le MAH se délabre, plus on attend et plus il coûtera cher à restaurer.»



D'après Robert Cramer, «le MAH se délabre, plus on attend et plus il coûtera cher à restaurer». KEYSTONE

Marcellin Barthassat nuance cet argument. Pour lui, surtout, ce musée ne peut plus être laissé en stand-by après déjà vingt ans d'attente. Le chef de la Culture en Ville de Genève, Sami Kanaan, prévoit la fin du chantier pour 2028. Cet automne, un crédit de pré-étude sera déposé au Conseil municipal pour clarifier les enjeux du concours d'architecture et le recrutement d'un nouveau directeur sera lancé. L'architecte lauréat serait connu en 2021 et le chantier démarrerait en 2025. «Ces délais peuvent être resserrés. Comme ancien conseiller d'Etat, je sais que quand on veut, on peut», affirme Robert Cramer. Marcellin Barthassat pense qu'«une inauguration est jouable en 2025-26 si les autorités municipales se mettent en situation d'urgence, travaillent en bonne intelligence avec le canton pour l'autorisation de construire et s'il y a une forte volonté de tous les partenaires en faveur d'un projet fédérateur». A ce propos, Patrimoine suisse souhaite faire partie du jury de nomination du futur directeur et de celui du concours international d'architecture. Celui-ci devrait être

lancé dès janvier 2019 et le lauréat désigné l'été suivant.

«La charrue avant les bœufs»

Problème: le futur responsable du MAH aurait déjà dû être désigné pour qu'il puisse participer à l'élaboration du cahier des charges du concours, déplore Marcellin Barthassat. L'actuel directeur, Jean-Yves Marin, aurait dû

être remplacé immédiatement après l'échec en votation populaire sans attendre son départ à la retraite, ajoute M. Cramer. En proposant un projet muséal avant d'avoir engagé celui qui devra le mettre en œuvre, les autorités «mettent la charrue avant les bœufs», estime-t-il.

Mais Robert Cramer relativise: «Si le futur responsable a une personnalité

L'ABANDON DU RATH ET DE LA MAISON TAVEL CRISPE

Patrimoine suisse Genève voit d'un mauvais œil l'abandon du musée Rath et de la Maison Tavel, des annexes n'entrant plus dans le concept de campus muséal. Pour son président, Robert Cramer, l'idée est si absurde qu'il ne pense pas qu'elle se réalisera. La maison Tavel, plus vieille maison de Genève, a été refaite à grands frais, je vois mal comment on reviendrait en arrière.» Pour Marcellin Barthassat, le musée Rath doit rester dans le giron du MAH, car il s'intègre à un parcours muséal. Pauline Nerfin est plus nuancée: «Si on nous dit clairement quel autre projet muséographique accueillera le Rath, je peux entrer en matière.» Enfin, le projet d'une Maison des savoirs dans le bâtiment des Beaux-Arts, pour accueillir scientifiques et médiateurs culturels, est vu avec scepticisme. «Quelques salles dédiées à cela, pourquoi pas, mais ce concept un peu creux n'a pas lieu d'être.» RA

forte, il, ou elle, fera de toute façon comme bon lui semble.» Quant au comité d'experts, il a affirmé que ses propositions n'étaient qu'un canevas destiné à évoluer, alors qu'il est une «feuille de route», selon Sami Kanaan.

«Pas très scientifique»

«Leur rapport ne dépasse pas le niveau des axes de réflexion. Fallait-il payer des experts durant deux ans pour lancer des idées, qui plus est pas très fortes d'un point de vue scientifique? On a perdu du temps y compris sur le plan muséographique», critique Pauline Nerfin. Membre de Patrimoine suisse, cette historienne de l'art et assistante en histoire de l'architecture et de l'urbanisme à l'université de Genève n'est pas convaincue par le projet de «chronologie inversée». En partant d'aujourd'hui, il s'agira de montrer comment Genève, petite localité aux confins de l'Empire romain, est devenue une cité internationale. Une façon d'éviter l'hagiographie, avaient précisé les experts. «Genève, centre de l'univers», ironise tout de même M^{me} Nerfin. Elle ajoute que le public croche mieux si on respecte la chronologie. C'est donc la satisfaction qui domine puisque entre le pré-rapport de 2017 et le final, les surfaces d'exposition pour ce parcours ont largement été réduites au profit des collections. «Le comité a su écouter les nombreuses critiques.»

Deux ans de perdus, vraiment? Était-il au contraire légitime, comme l'a voulu Sami Kanaan pour ne pas répéter l'erreur du projet Nouvel, de réfléchir au contenu avant de définir le contenant? Au vu du rapport des experts qui ne la convainc pas, M^{me} Nerfin y voit surtout un alibi.

Pour Robert Cramer, «le travail des experts a visé à calmer le jeu en permettant aux partisans du projet Nouvel de faire leur deuil. Pour le reste, tout reste ouvert, ça va beaucoup bouger, entre le concours, la nomination d'un directeur, le changement de magistrats en Ville de Genève...»

De son côté, Charlotte de Senarclens, présidente de la Société des amis du MAH qui s'était fortement engagée pour le projet Nouvel, se dit optimiste car «les choses avancent». I

Natels bientôt bannis à l'école?

DIP ► Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat chargée du Département de l'instruction publique (DIP), est favorable à une interdiction des natels à l'école obligatoire. Elle l'a fait savoir vendredi via un post diffusé sur sa page Facebook où elle annonce l'ouverture d'une réflexion sur ce sujet incluant la direction du DIP, les enseignants et les parents d'élèves. La nouvelle nous a été confirmée par écrit par la cheffe du DIP, absente de Genève, qui précise le caractère exploratoire de sa réflexion.

En l'occurrence, relève la magistrate, l'usage de téléphone portable est de fait déjà interdit en classe. A moins qu'un usage pédagogique express rende utile la présence d'un tel appareil. «La question qui se pose donc est de savoir s'il faut aller plus loin», relève M^{me} Emery-Torracinta, par exemple via la formalisation d'une pratique où l'on devrait dé-

poser son téléphone en entrant en classe, ou en interdisant totalement dans l'enceinte de l'école de tels appareils, y compris pendant les pauses. Enfin, une telle interdiction devrait-elle aussi concerner le secondaire II (le Collège, les Ecoles de commerce ou de culture générale), s'interroge la cheffe du DIP? «Il est important que le département accompagne les évolutions sociétales», relève la conseillère d'Etat, «c'est pourquoi j'entends mener cette réflexion avec tous les partenaires concernés (directions, enseignants, parents et élèves)».

Lundi passé, une telle interdiction a été votée par le parlement français. Le post de la ministre a d'ailleurs été rédigé en réaction à cette mise au ban. Dès la rentrée, chez nos voisins, les téléphones portables seront interdits pour tout le cursus de l'école obligatoire, voire dans certains lycées. Outre les portables, le ban

concerne tous les objets connectés (tablettes, montres intelligentes, etc.). L'utilisation de ces engins à des fins pédagogiques demeure réservée. Tout comme un usage lié à un handicap.

La mesure pourrait poser quelques problèmes, car près de 6600 établissements en France utilisent déjà des agendas électroniques via le système Pronote, développé pour les smartphones et qui permet de planifier la vie scolaire. Des voix se sont aussi fait entendre pour défendre, au contraire, un usage pédagogique de ces outils électroniques devenus incontournables dans les économies hyper connectées dans lesquelles ces élèves devront évoluer. Enfin, très trivialement, des interrogations se sont fait jour sur l'installation, dans des délais raisonnables, de quelque 3 millions de casiers à l'entrée de chaque classe pour déposer ces portables. PHILIPPE BACH

L'alerte canicule a été déclenchée dans le canton

Santé publique ► Le canton de Genève a déclenché ce vendredi l'alerte canicule. Dans la foulée, la Ville active son plan d'action destiné aux personnes âgées.

Météosuisse prévoit des températures caniculaires sur le bassin genevois pour plusieurs jours. Le canton de Genève est placé sous alerte canicule de degré 4. La nuit, les températures devraient osciller autour des 20 degrés, ce qui constitue un facteur aggravant, pouvant avoir des conséquences importantes sur les personnes les plus vulnérables, souligne dans son communiqué la Direction générale de la santé.

Le service du médecin cantonal rappelle à la population les précautions à observer. Pour se

protéger de la chaleur: éviter les activités physiques aux heures les plus chaudes, porter des vêtements amples et légers, fermer fenêtres et volets durant la journée et les ouvrir durant la nuit. Des douches et bains frais permettent de se rafraîchir. On veillera également à s'hydrater suffisamment. «Pour savoir si l'on boit assez, le meilleur moyen est d'observer ses urines. Il faut qu'elles ne soient pas trop foncées», indique Jacques-André Romand, médecin cantonal.

Les communes lancent également leur plan canicule individuel. Vernier prolonge l'ouverture de la piscine du Lignon jusqu'à 21 heures, avec entrée gratuite dès 19h30. Une salle climatisée est également à disposition des personnes qui souffrent de la chaleur dans le

quartier des Avanchets de 14 heures à 19 heures. La Ville de Genève propose aux personnes âgées de plus de 75 ans de s'inscrire auprès des Antennes sociales de proximité (ASP). Celles-ci observent un contact téléphonique régulier avec les personnes inscrites, pour s'assurer de leur bien-être. En cas de doute, les proches et les voisins sont sollicités. Sans nouvelle des personnes, les ASP font appel à la police municipale qui effectue une visite à domicile.

Le mot clé est «solidarité», insiste le médecin cantonal. «Il faut se préoccuper de son voisin seul, en lui rendant une petite visite.» Il note encore que, pour l'heure, rien n'est à signaler au niveau des hôpitaux et des décès liés à la chaleur.

CHLOÉ VEUTHEY